



Association Sportive du Collège Camille Claudel de Launaguet
Dossier d'inscription 2024-2025 - verso

FICHE A L'ATTENTION DES MEDECINS URGENTISTES **

- 1) Nom : Prénom : Né(e) le :
- 2) Nom et adresse des parents ou responsable légal de l'enfant :
.....
.....
.....
- 3) Numéro et adresse du centre de sécurité sociale :
.....
.....
- 4) Numéro et adresse de l'assurance scolaire :
.....
.....
- 5) En cas d'accident, l'enseignant s'efforcera de prévenir la famille ou responsable par les moyens les plus rapides. Veuillez indiquer au moins nom et numéro de téléphone pour faciliter cette prise de contact :
 - Nom et N° Domicile :
 - Nom et N° père :
 - Nom et N° mère :
 - Nom N° responsable légal :
 - Nom et numéro d'une autre personne susceptible de vous prévenir rapidement :
- 6) En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence.
- 7) Renseignements médicaux- vaccinaux :
 - Date du dernier rappel du vaccin anti tétanique :
 - Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance des enseignants ou des médecins urgentistes (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...).

Attention ! L'enfant doit avoir sur lui pour les entraînements tout traitement nécessaire à sa pratique avec l'ordonnance (ex : ventoline – nous n'avons pas accès à l'infirmerie du collège lors des entraînements).

- 8) Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :
.....
.....

**** Document non confidentiel à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée, à l'attention des médecins urgentistes.**

Association Sportive du Collège Camille Claudel de Launaguet Dossier d'inscription 2024/2025

Règles régissant l'AS du Collège Camille Claudel

Responsabilité : S'agissant du mercredi après-midi. Il est entendu que le collège ferme ses portes à 13h15 le mercredi. A partir de cet horaire, les élèves de l'AS seront pris en charge par les enseignants d'EPS. Cette prise en charge se termine à la fin de l'entraînement ou au retour de la sortie/ compétition. Au-delà, les élèves ne sont plus sous la responsabilité des enseignants. Le mode de retour chez eux est alors sous la responsabilité des familles.

Prise en charge des élèves : pour le mercredi, la prise en charge pour les demi-pensionnaires se fera dans la cour du collège, aux alentours de 13h15. Pour les élèves ne mangeant pas à la cantine, elle se fera au niveau du portail extérieur du plateau sportif ou devant la porte d'entrée du gymnase pour les entraînements. Lors de compétitions, ce sera devant le collège. La prise en charge se termine à la fin de l'activité (15h30). Les affaires des élèves dont les vélos (mis dans l'abri vélo) seront à récupérer par les élèves avant les entraînements.

Assiduité : les élèves inscrits doivent être aussi assidus que possible. Il faut prévenir, via l'ENT, l'enseignant d'EPS en charge de l'activité en cas d'absence ponctuelle ou plus longue (pour inaptitude par exemple). Les absences seront relevées et les responsables en seront notifiés si non prévues.

Matériel : les élèves doivent avoir une tenue adaptée à la pratique de l'activité. Pour l'AS RAID VTT : ni le VTT ni les équipements de sécurité ne sont fournis (casque, gilet, chambre à air de rechange), il en va de la responsabilité des familles de s'assurer de leurs bons états (dont casque, freins, chaîne, pneus...)

Signature élève :

Signature responsables :

AUTORISATION PARENTALE ET CHOIX ACTIVITE(S)

Je soussigné Lien avec l'élève :

Autorise l'élève (Nom, Prénom, Classe)

Né(e) le

- ❖ **A faire partie de l'Association Sportive du Collège Camille Claudel de Launaguet et à participer aux entraînements, sorties et compétitions.** Les sorties et compétitions seront signifiées aux élèves par les enseignants. Un tableau d'affichage est présent dans le hall du collège.
- ❖ **A être diffusé sur des documents photographiques et vidéo.** Dans le cas d'un refus de cette autorisation, mon enfant devra se signaler au photographe ou vidéaste et sortir du champ pour ne pas apparaître. En cas de refus, veuillez rayer la partie en question.

❖ **Et à participer aux entraînements de l'activité ou des activités suivantes (cocher activité/ jour(s))**

<input type="checkbox"/>	BADMINTON	Le Mercredi de 13h15 à 15h30
<input type="checkbox"/>	BASKET	
<input type="checkbox"/>	CIRQUE	

<input type="checkbox"/>	FUTSAL FILLES	le Vendredi En semaine A de 13h à 14h
--------------------------	---------------	---

<input type="checkbox"/>	RAID VTT	Le Mercredi de 13h15 à 15h30	Pour le RAID : Faire CHOIX activité n°2 quand il n'y a pas raid * <input type="checkbox"/> BADMINTON <input type="checkbox"/> BASKET <input type="checkbox"/> CIRQUE ou <input type="checkbox"/> RIEN (élève non pris en charge) <i>Attention RAID : * deux groupes seront faits = groupe 1 une semaine, puis groupe 2 la semaine suivante puis entraînement commun la fois d'après (le calendrier sera fourni). Les élèves du groupe n'ayant pas raid seront accueillis dans une des autres activités du mercredi : choix ci-dessus à faire.</i>
--------------------------	----------	------------------------------------	---

En cas de nécessité, l'enseignant accompagnateur utilisera la fiche « urgence » (à remplir au verso) (loi 2002-303 du 4 mars 2002) pour alerter le médecin régulateur du 15 ainsi que la famille. Chaque adhérent a la possibilité de souscrire individuellement à des garanties complémentaires.

Fait à Le

Signature responsable :

Document recto verso à transmettre aux professeurs d'EPS avec paiement par chèque, de préférence, d'un montant de 30 euros à l'ordre de « Association Sportive du Collège Camille Claudel », avec nom élève et classe au dos du chèque.

Lieux des entraînements

RAID VTT	BASKET	BADMINTON	CIRQUE	FUTSAL FILLES
Collège + sorties en VTT par groupes *	Plateau sportif du collège + cour	Gymnase	Dojo et/ ou gymnase	Plateau sportif du collège